

Commission Sportive Futsal Alsace

Procès-verbal



Date de la réunion | Heure *Mardi 7 mars 2023 | 19 H* | Lieu de la réunion *Visio*

Réunion organisée par CSFA

Type de réunion

Président

Commission restreinte

Didier LIENHARDT

Participants

F. CLAUSS, J. OBER (CSFA)

Roland MEHN (CD du District)

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

Point sur les compétitions Séniors

Présentation : Franck CLAUSS

Championnat District Futsal 1 :

La commission prend acte du forfait général de l'ASB Schirmeck/La Broque signifié par mail en date du 7 mars 2023.

Championnat District Futsal 2 :

La commission entérine ce jour les candidatures des clubs de :

- Kunheim
- Pfastatt III
- Ribeauvillé II
- Rouffach II
- Staffelfelden

Pour la phase « printemps » du championnat District Futsal 2.

Ces clubs, n'ayant pas réussi à se qualifier pour la seconde phase du championnat de District et/ou nouvellement engagés participeront à une compétition nouvelle organisée par la commission organisée, sous l'égide du District Alsace.

Ce championnat débutera à partir de mars 2023 pour les clubs régulièrement inscrits. Le projet de calendrier ainsi que le règlement de la compétition et une proposition d'appellation sont transmis aux membres pour approbation, puis au DAF et à son CD pour validation.

Relevé de décisions

La commission prend acte du retrait de l'ASB Schirmeck/La Broque du championnat District Futsal 1.

- Conformément aux règlements de District, les résultats acquis contre cette équipe (points, buts marqués, buts encaissés) par leurs adversaires sont annulés.
- Conformément aux règlements de district, une amende selon les dispositions financières en vigueur sera infligée au club défaillant.

La commission entérine ce jour la liste des clubs engagés en DF2 pour la phase printanière et valide le principe du « challenge DF2 ». Son appellation exacte sera soumise à validation du CD du DAF.

Le calendrier et le règlement de la compétition seront transmis aux clubs concernés dans les meilleurs délais.

Le service Compétition du District d'Alsace se tient également à disposition des clubs à l'adresse mail suivante pour toute question complémentaire : competitions@alsace.fff.fr .

Pour la CSFA :

Franck CLAUSS (Secrétaire)

Didier LIENHARDT (Président)